

AFFAIRE N° 18. - Stade du Butor - 1ère tranche - travaux supplémentaires.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Une visite du chantier du stade du Butor nous a amené à demander à la S.B.T.P.C., Entreprise titulaire du marché approuvé le 11 DECEMBRE 1969 de nous établir un devis estimatif pour travaux supplémentaires.

En effet, il s'est avéré indispensable de renforcer les colonnes des douches collectives réservées aux scolaires. De même, il nous a paru urgent d'assurer la protection des mitigeurs par des coffrets.

Je vous demande d'approuver le devis d'un montant de 144 050 Frs qui nous a été présenté par la S.B.T.P.C. et ainsi décomposé :

- renforcement colonnes douches.....	102 000 Frs
- protection des mitigeurs	32 000 Frs
- T. V. A	10 050 Frs
MONTANT TOTAL	144 050 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Denis, le 1er décembre 1970
Bon de Puget
Le Secrétaire Général
Signé : Ch. Verjean
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Verjean